



POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express..
3 — 57 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 35 — — Direct-Mixte.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit en tête du bulletin du *Moniteur* :

La reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie est un fait accompli. Le gouvernement de l'Empereur s'est chargé de faire savoir au cabinet de Turin que l'Empereur Alexandre était prêt à recevoir un envoyé du roi d'Italie et à rétablir ainsi les relations diplomatiques entre les deux cours.

Les journaux de Londres, du 9 juillet, publient la correspondance officielle concernant l'occupation de Rome. Lord Russell dit, dans une dépêche à lord Cowley, que l'occupation de Rome par une garnison franco-italienne aurait des inconvénients et qu'il vaudrait mieux laisser aux troupes italiennes toute la campagne romaine de la rive gauche du Tibre, tandis que les Français occuperaient la région du Vatican à Rome, Civita-Vecchia et la portion du patrimoine de St-Pierre située sur la rive droite du Tibre. Si ce plan était adopté à titre d'arrangement temporaire, le pape serait protégé, sa dignité souveraine serait reconnue, et au bout de quelque temps le roi d'Italie et le pape seraient réconciliés.

Le ministre anglais ajoute que M. Thouvenel ne devrait pas fermer les yeux sur les dangers de la situation actuelle. Il doit voir que le gouvernement français devient impopulaire auprès des Italiens et que le gouvernement italien est débordé par l'action mazzinienne. La guerre peut surgir à chaque moment d'une situation semblable. Il faut la prévenir. L'Angleterre désire coopérer avec la France à la solution de la question italienne.

Lord Cowley dit dans sa réponse : M. Thouvenel pense que le projet de Lord Russell ne serait accepté par aucune des deux parties, le pape ayant déclaré qu'il n'écouterait aucune proposition qui n'aurait point pour objet de lui rendre les possessions qu'il a perdues, et le gouvernement italien refusant de sanctionner tout arrangement qui ne ferait pas de Rome la capitale de l'Italie.

Dans une dépêche du 2 avril, lord Russell dit que M. Thouvenel ne parle plus des difficultés

venant du gouvernement italien, lequel accepte les conditions proposées par l'Angleterre. Il s'agit seulement de savoir si le pape gardera tout le territoire actuellement occupé par la France ou si les troupes françaises se borneront à occuper le patrimoine de St-Pierre, y compris le Vatican.

Une dépêche de sir Hudson en date du 8 mai, trace un tableau très-favorable de l'état des affaires dans les Romagnes, dans les Marches et dans l'Ombrie. Sir Hudson dit que jamais ces provinces ne se réuniront volontairement à Rome.

Le bruit court, dit un télégramme de Madrid, que le maréchal Serrano succéderait à M. Mon dans le poste d'ambassadeur d'Espagne à Paris. On ajoute que la démission de M. Mon aurait été acceptée, mais il n'y a encore rien de certain à cet égard.

Par suite des nouvelles transmises de Madrid, sur la nomination du maréchal Serrano à l'ambassade de Paris, on parle de la probabilité d'une crise ministérielle en Espagne. — Havas.

Le journal *les Nationalités*, de Turin, annonce que la réponse du roi Victor-Emmanuel à la lettre du roi de Portugal, qui demande la main de la princesse Pie, a été envoyée le 7 au soir. Le mariage aura lieu à la fin de septembre, à moins de circonstances imprévues. Le roi de Portugal viendra en personne à Turin où il rencontrera le prince et la princesse Napoléon. Tous accompagneront le roi d'Italie à Naples dans le courant d'octobre.

On mande de Naples que la bande réactionnaire de Cilento s'est réfugiée dans la forêt de San-Leo, où elle est cernée par les troupes du lieutenant Tinatti. Plusieurs membres de cette bande ont déjà été pris.

Dans le sénat, de nouvelles interpellations sont adressées au ministère sur la situation des provinces napolitaines. M. Rattazzi expose les causes du brigandage et déclare que le gouvernement a usé de tous les moyens en son pouvoir pour le détruire. Le président du conseil attend d'heureux effets de l'attitude ferme des fonctionnaires publics.

Le ministre de la guerre réduit à leurs véritables proportions les quelques désordres qui ont éclaté parmi les ouvriers des chantiers de Piétrarsa. Il assure que le gouvernement n'est nullement dans l'intention de fermer cet établissement et qu'il veut seulement en améliorer la discipline. — Havas.

On annonce de Turin, le 9 juillet, que M. Boncompagni a déposé sur le bureau de la Chambre le rapport de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi relatif aux associations. La commission a fait de nombreuses modifications au projet ministériel.

La *Monarchia nazionale* dément le bruit que le gouvernement doit licencier les officiers polonais qui font partie de l'armée italienne, et elle assure que des postes dans les établissements publics de l'Etat ont été offerts aux membres de l'école polonaise qui vient d'être dissoute. — Havas.

On mande de Vienne, le 8 juillet :

Aujourd'hui, à la chambre des seigneurs, le comte Salm a interpellé le gouvernement au sujet des rapports de l'Autriche avec l'association doctarienne allemande. Le comte Salm voudrait que l'Autriche demandât d'entrer dans le Zollverein, tout au moins à l'expiration du terme fixé par les conventions au tarif actuel. Une interpellation semblable a été faite à la chambre des députés par M. Giskra et quelques-uns de ses collègues. M. de Rechberg a promis des explications complètes.

On mande de Bucharest, le 8 juillet :

Le ministère est modifié de la manière suivante : Présidence et intérieur, Nicolas Crețulesco; affaires étrangères, Prince Al. Cantacuzène; cultes, Georges Crétzeano; travaux publics, Al. Floresco; contrôle, Stéfan Catargi. Les autres ministres sont maintenus à leur poste.

Les correspondances de Constantinople sont du 2 juillet. On assurait dans cette capitale que le prince Couza n'acceptait pas la candidature que lui a déferée pour six mois l'assemblée Moldo-Valaque.

FEUILLETON.

JEANNETTE.

(Suite.)

Un soir, il avait plu, toutes les voitures roulaient insuffisamment pour les nombreux passants qui les appelaient. On sortait de l'Opéra; un homme, déjà sur le retour, se tenait sous le péristyle, ayant à côté de lui une jeune femme enveloppée d'une élégante mante de soie dont le capuchon cachait le haut du visage.

A ce moment, un cabriolet vint à passer, et le cocher, s'entendant appeler, s'approcha et s'arrêta. Les deux personnes que nous venons de désigner montèrent près de lui; c'était un cabriolet de remise, un de ses rares cabriolets qui ont survécu à l'invasion des voitures dites milords, citadines et coupés. La jeune damé monta la première et se plaça dans le coin; son compagnon s'assit entre elle et le cocher, se récriant sur le désagrément de ses voitures maussades où l'on n'est pas chez soi, s'informant avec sollicitude, près de la jeune femme, si elle avait froid, etc., etc., etc. Le cocher avait demandé : « Où allez-vous ? » d'une voix dont l'expression aurait

surpris un homme moins occupé que ne le semblait être ce monsieur si attentif.

— Rue d'Antin, 8.

— C'est bien ! balbutia le cocher en se penchant en avant, sous prétexte de rassembler ses rênes tombées. Ce n'est pas elle, dit-il bien bas, mais c'est lui ! Ah ! Dieu de Dieu !

— Comment as-tu trouvé le ballet, Jenny ; as-tu été contente de la petite Plunkett et des décorations ? Je tenais à te faire voir l'Opéra après tous les autres théâtres. C'est le seul moyen de ne pas les trouver détestables et d'y prendre quelque plaisir... Pourquoi ne me réponds-tu pas ? Ah ! le froid t'aura saisie, car je sens que tu trembles ; veux-tu qu'on arrête ?

— Oui, répondit-elle si bas, que son compagnon put seul l'entendre.

— Mais il pleut.

— C'est égal, je marcherai, j'aime mieux marcher.

— Madame se trouve indisposée, cocher, il faut arrêter au premier café un peu propre.

On arrivait à ce moment sous la vive clarté d'un bec de gaz.

— Oh ! s'écria le Monsieur qui venait de parler, oh ! Et ses yeux arrondis s'arrêtèrent sur le cocher, dont la figure se trouvait complètement éclairée.

— Oui, c'est moi, monsieur Bonneval, moi, le père Guillebaut, qui, depuis un an, vous cherche partout. Qu'avez-vous fait de Jeannette ?

— Ce que j'en ai fait, répliqua M. Bonneval en affectant de rire, bien que la pâleur subite de ses lèvres prouvât qu'il était peu satisfait de la rencontre, ce que j'en ai fait ? Une jeune fille fort heureuse, une demoiselle qui sait déjà jouer du piano.

— Où est-elle ?

— Avec Mme Suzanne qui la traite comme sa fille... Mais voilà un café, arrêtez, nous allons descendre.

Le père Guillebaut sauta à terre et prit son cheval par la bride. M. Bonneval dont l'embonpoint, qui avait augmenté, rendait les mouvements peu rapides, descendit lourdement et tendit une main mal assurée à sa compagne. Elle posa son pied à faux, et, mal retenue dans sa chute par M. Bonneval, elle serait tombée si le père Guillebaut, attentif à ses moindres mouvements, ne s'était pas précipité vers elle, assez vite pour la retenir d'un bras vigoureux. Par un geste instinctif elle avait rejeté son capuchon en arrière à l'instant où son pied ne rencontrait que le vide, et elle poussa un cri.

A ce cri d'effroi, un autre cri répondit en prononçant Jeannette. Il y avait tant de douleur dans la voix du pauvre cocher, que Jeannette, sans se rendre compte de ce

Les lettres des provinces turques et le *Courrier d'Orient* annoncent que les impôts ont été augmentés d'un dixième pour subvenir aux frais nécessités par l'envoi de troupes et de munitions dans le Montenegro. Le *Courrier d'Orient* demande des explications à cet égard.

A l'occasion de l'anniversaire de l'avènement du Sultan, sir Bulwer a félicité Sa Hautesse, en sa qualité de doyen du corps diplomatique. Le ministre britannique a dit : « Notre plus vif désir est de célébrer chaque année un anniversaire consacré par les nouveaux bienfaits que vous aurez conférés à votre peuple. »

Un télégramme de Belgrade, du 10 juillet, porte qu'un bateau autrichien remorque le navire de guerre turc qui se dirige sur Belgrade.

Les autorités autrichiennes entretiennent des communications directes avec les forteresses turques en Serbie.

On mande de Raguse, le 9 juillet. — Le 7, Abdi pacha a attaqué près Glavizza, les Monténégrins commandés par Mirko, beau-père du prince; mais il a été repoussé vers Spuz avec des pertes considérables. On ne sait encore rien des opérations de Dervish Pacha du côté de l'Herzegovine.

Vienne, 9 juillet. — On a reçu le 9 à Raguse la nouvelle d'un combat sanglant livré le 7 près de Spuz, dans lequel les Monténégrins ont battu les Turcs, en leur faisant éprouver des pertes considérables.

On a des lettres d'Athènes du 4 juillet. Lord Elliot a exprimé au gouvernement hellénique la satisfaction qu'avait fait éprouver au gouvernement anglais le programme ministériel du 7 juin. La situation financière en Grèce est toujours précaire. Le pays est tranquille; mais les provinces grecques de la Turquie sont dévastées par des bandes d'Albanais. — Havas.

Les nouvelles d'Amérique sont importantes.

On mande de New-York, le 28 juin : Les forces des généraux Fremont et Macdovel ont été réunies en un seul corps d'armée placé sous le commandement du général Pope. Le général Fremont a demandé à être relevé de ses fonctions, par suite de cette mesure qui le mettait sous les ordres du général Pope. M. Lincoln a accédé à sa demande et a nommé à sa place le général Rufus-King. — Des bruits répandus parmi les fédéraux eux-mêmes constatent que les troupes fédérales ont été repoussées de James Island, près de Charleston, le 14, après un combat acharné qui a duré quatre heures. Leur perte aurait été de 660 hommes. On ajoute que le général Benham serait traduit devant un conseil de guerre pour avoir désobéi aux ordres du général Hunter en attaquant les batteries des confédérés à Charleston.

M. Lincoln a présenté au sénat le traité conclu avec le Mexique pour un prêt de onze millions de dollars au gouvernement de ce pays.

New-York, 30 juin, (Téleg. du cap Race.) — Le 26, les confédérés ont attaqué l'aile droite des fédéraux devant Richmond. Le combat s'est

continué pendant deux jours avec des pertes considérables des deux côtés. Les fédéraux se sont retirés, vivement poursuivis par leurs adversaires; mais ils se sont arrêtés à quelques milles de Richmond. Une attaque de Burnside contre les retranchements des confédérés près de Richmond paraît prochaine.

New-York, 1^{er} juillet (voie de Terre-Neuve.)

Les fédéraux reconnaissent qu'ils ont été repoussés dans le dernier combat près de Charleston. On annonce que la ville de Wicksburg se défendra jusqu'à la dernière extrémité. — Le général Mac-Clellan a reçu des renforts considérables. Le 26, les confédérés, sous les ordres de Jackson, ont attaqué l'aile droite de l'armée fédérale. Les fédéraux ont battu en retraite par les ordres de Mac-Clellan; puis ont fait halte à une distance de trois milles. On est fondé à croire que cette retraite a été une manœuvre stratégique pour attirer les confédérés. D'après les rapports des journaux, le général Mac-Clellan avait massé ses troupes entre le Chickahoming et la rivière James. L'aile droite, attirée au-delà du Chickahoming, a subi de grandes pertes. — Le 27, Jackson a attaqué l'extrême droite de l'armée fédérale, mais il a été repoussé après un combat acharné. Un engagement général s'en est suivi, Mac Clellan a alors opéré un mouvement préparé d'avance. Son aile droite est tombée sur les dernières des confédérés en traversant le Chickahoming et se dirigeant vers la rivière James.

On dit que l'armée fédérale occupe maintenant de très-fortes positions. Les rapports officiels manquent. — Havas

D'après le *Nord*, le courrier de l'Indo-Chine a rapporté de Saïgon une nouvelle importante : Tu-Duc, ou plutôt l'empereur d'Anam, aurait demandé la paix à l'amiral Bonard. Il abandonnerait les provinces occupées par les Français et paierait une indemnité.

Si cette nouvelle se confirme, il faut croire que le roi Tu-Duc a fini par connaître la vérité, malgré les précautions de ses mandarins, et qu'il a pris le seul moyen de sauver une partie de son empire. Hué, sa capitale, n'eût pas résisté avec plus de succès que Bien-hoa et Vinh-Long. (Le Pays.)

On lit dans le *Moniteur* (partie non-officielle) : En présentant le conseil-général du Puy-de-Dôme à l'Empereur, le comte de Morny a prononcé les discours suivant :

« Sire, l'arrivée de Votre Majesté dans le département du Puy-de-Dôme n'est pas seulement la visite d'un souverain aimé et respecté; l'enthousiasme qui vous accueille prend encore sa source dans d'autres causes. Parmi ces populations laborieuses, vivant paisibles au cœur de la France, le sentiment napoléonien n'est pas une opinion, c'est un culte; la foi politique y revêt presque le caractère de la superstition. Depuis vingt-cinq ans, j'ai été bien souvent le confident de cette adoration légendaire. »

» Sous ces collines nombreuses, couvertes de vignes, qui entourent Clermont, le sol est tra-

versé par des souterrains, immenses chais, qui, la plupart, datent de l'époque gauloise. Ces voûtes sombres, qui ont peut-être servi à organiser la résistance contre le César romain, ont abrité depuis cinquante ans le fanatisme pour le César moderne.

» Sous tous les régimes, ces rudes enfants de l'Auvergne s'y réunissaient et, comme s'il se fût agi des pratiques d'un culte persécuté, ils fêtaient mystérieusement l'anniversaire de la Saint-Napoléon, sans vouloir admettre que ce héros fût mortel. Aussi avec quelle ardeur et quelle unanimité le département du Puy-de-Dôme a-t-il porté le nom de Napoléon dans l'urne électorale! Vous pouvez donc juger, Sire, de l'enivrement que ces populations épouvent aujourd'hui en vous voyant au milieu d'elles, lorsque dans leur cœur se trouvent confondues la religion politique et la reconnaissance pour les services que vous leur avez rendus. Elles vous doivent la gloire qui élève l'âme et la sécurité qui assure le travail, et, enfin, pour n'excepter aucun sentiment populaire, elles saluent avec attendrissement l'Impératrice qui a fait monter la grâce sur le trône et qui en fait chaque jour descendre la charité.

» En présence de cette foule compacte, palpitante, charmée, à quelle proportion se réduisent les vaines démonstrations des partis hostiles? Croyez-le bien, Sire, ce fonds de fidélité traditionnelle qui a traversé tant d'épreuves difficiles ne fera jamais défaut à votre dynastie. »

L'Empereur a répondu : « Qu'il savait depuis longtemps combien il pouvait compter sur l'affection et le dévouement des populations de l'Auvergne; qu'il voudrait pouvoir témoigner à chacun sa reconnaissance, qu'il le ferait en s'occupant sans cesse des intérêts de tous. »

L'Empereur a ajouté : « Qu'en souvenir de cette journée, et comme preuve de sa sympathie, il voulait donner au président du conseil général, à celui qui depuis vingt ans était le représentant du pays, à celui qui s'était associé si courageusement au grand acte du 2 décembre, à celui enfin qui présidait le Corps-Législatif depuis huit ans, un témoignage de son estime et de son amitié en lui conférant le titre de duc. »

Suivent d'autres discours : du maire de Riom, du premier président de la cour de Riom, du maire de Clermont, de l'évêque de Clermont, et du président du tribunal civil de Clermont.

FAITS DIVERS.

On annonce que M. le général Bazaine est nommé au commandement d'une des divisions d'infanterie du corps expéditionnaire au Mexique.

L'organisation de ce corps se poursuit activement. Il sera constitué de manière à répondre à toutes les nécessités de la nouvelle campagne, qui commencerait au mois d'octobre prochain.

Notre corps expéditionnaire comprendra plusieurs divisions d'infanterie et des batteries d'artillerie en nombre proportionnel.

— S. A. I. le prince Napoléon a passé quatorze jours à Londres, visitant chaque jour le pa-

qu'elle faisait, se jeta à son cou.

— Vieux caffard! s'écria le père Guillebaut en se tournant vers M. Bonneval, occupé à maintenir à distance les garçons du café, sortis à la hâte pour porter secours à la jeune dame.

— Il m'insulte, cria M. Bonneval; c'est un drôle qui a effrayé Madame; il est ivre, je me suis fait descendre ici pour m'en débarrasser...

— Ah! coquin, misérable! vociféra le père Guillebaut, en retenant Jeannette à demi-évanouie dans ses bras, et que M. Bonneval attirait à lui.

— Vous l'entendez, Messieurs; appelez un sergent de ville, faites arrêter ce drôle.

Le peu de passants attardés, qui s'étaient réunis autour de la voiture, ainsi que cela se pratique partout, mais à Paris plus encore qu'ailleurs, avaient fini par former un rassemblement.

— Lâchez cette dame, cria M. Bonneval, qui n'osait affronter la colère du cocher en s'approchant trop près de lui.

— O le gueux! O ma pauvre Jeannette! Et dire que c'est moi! Messieurs, je suis le père Guillebaut, un honnête homme, qui ai placé cette jeunesse chez ce bourgeois, qui m'a trompé, menti!... Enfin elle est perdue, quoi! La voilà toute pâle et à moitié morte de honte avec sa robe de soie et ses cheveux bouclés.

— Est-ce que c'est votre fille, mon brave homme?

demandèrent deux femmes du peuple.

— Non, grâce à Dieu!

— Eh bien! alors, qu'est-ce que cela vous fait?

— Place, place! cria M. Bonneval en apercevant trois sergents de ville qui s'avançaient.

En moins d'un instant, Jeannette et M. Bonneval furent entraînés dans le café qui se referma sur eux, et le père Guillebaut, saisi au collet par l'un des sergents de ville, tandis que les deux autres, après quelques questions faites aux curieux, le poussaient dans sa propre voiture, s'asseyant à côté de lui, et, l'appelant ivrogne, brutal, mauvais drôle, lui commandaient de rouler vers la préfecture de police.

— C'est la première fois que j'y vais, murmurait le père Guillebaut, en voilà une justice, Dieu de Dieu!

Le brave cocher coucha à la préfecture de police, et fut mis à pied pour huit jours, comme coupable d'insultes graves envers la pratique.

M. Bonneval fit prendre un verre d'eau sucrée à la fleur d'orange à Jeannette, qui tremblait de tous ses membres, en prit un lui-même pour calmer ses nerfs, envoya chercher une autre voiture, et, après avoir laissé généreusement soixante-quinze centimes pour les garçons, se retira en entendant répéter derrière lui comme adieu et consolation.

— Oh! le brave Monsieur, a-t-il été assez patient! Il aurait dû casser sa canne sur le dos de ce malotru.

— Il est avec sa fille, ajouta la dame du comptoir, une bien jolie demoiselle, qui a eu grand-peur.

Ce mot « il est avec sa fille » causa à M. Bonneval une vive impatience, et gâta toutes les marques d'intérêt dont il était l'objet.

Le lendemain, il donnait congé de son appartement, payait un terme et allait se loger au faubourg Saint-Germain, près du Luxembourg, afin, pensait-il, que ce maudit homme ne vienne pas me chercher dans ce quartier perdu... et se venger de moi, car il vaudra se venger. Je n'ai point oublié ce qu'il m'a dit de ce particulier qu'il a jeté dans le canal...

Lorsque M. Bonneval arrêtait sa pensée sur cette jovialité du père Guillebaut, il devenait plus rouge qu'une pivoine et se promettait de demander au préfet de police l'autorisation de sortir avec des armes.

Jeannette avait reçu un coup au cœur, un de ces coups qui meurtrissent long-temps tout ce que Dieu a mis dans sa créature de conscience et de bons instincts. La vanité satisfaite donne des joies passagères, des plaisirs factices; elle ne donne jamais le bonheur! Jeannette n'était pas heureuse; elle cherchait souvent à s'étourdir, à endormir les chers souvenirs du pays; mais dans le bruissement des feuilles des grands marronniers du Luxembourg, il lui semblait entendre le bruit de la mer dans la baie de Douarnenez.

Les rares lettres qu'elle écrivait encore à Pierre, é-

lais de l'exposition, de 8 heures à 1 heure. Il s'entretenait avec chaque exposant sur chacune des spécialités qui, toutes, attiraient son attention, parlant à chacun sa langue et parlant de chaque chose avec cette haute intelligence de laquelle on peut dire de lui, aussi, qu'il devinerait ce qu'il pourrait ne pas savoir.

Les exposants français, présidés par M. Cail, ont offert un banquet à S. A. I.; ils avaient invité les commissaires de l'exposition étrangère qui se sont empressés de répondre à cette avance en offrant, à leur tour, au prince président et à la commission française, un splendide repas; chaque crû avait voulu fournir ses vins à cette réunion, qui bordaux, bourgogne, champagne, vins du Rhin, Constance, etc.

On assure que le prince aurait prolongé son séjour jusqu'au 11 pour assister à la distribution des récompenses, si l'état avancé de la jeune princesse, dont on attend de jour en jour l'heureuse délivrance, n'avait hâté son retour auprès d'elle.

— Le prince et la princesse de Metternich, qui s'étaient rendus à Fontainebleau, sur l'invitation de Leurs Majestés, sont retournés à Trouville.

— On a découvert récemment, dit la *Gazette de Madrid*, un précieux manuscrit de la vie et des hauts faits de Charles-Quint, écrit par lui-même. On savait depuis longtemps que Sa Majesté Impériale, à l'instar de César, avait été l'historien de ses propres exploits; mais on croyait que son travail avait été perdu ou brûlé par Philippe II. Ce précieux ouvrage, qui par bonheur vient d'être retrouvé, ne tardera pas à être livré à l'impression.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La semaine dernière, un jeune homme de Varrains a été mordu au pied par un aspic. Il se hâta de regagner sa demeure pour cautériser cette piqûre. Mais le trajet était trop long, le venin a eu le temps de se répandre dans toutes les veines, de corrompre le sang, et, malgré tous les secours de la science, ce jeune homme est mort lundi matin au milieu de souffrances atroces.

A partir du 1^{er} janvier 1863, la taxe à percevoir sur les envois de fonds ou sur la valeur des objets précieux confiés à la poste sera fixée à un pour cent du montant des envois ou de la valeur des objets.

A partir de la même époque, la taxe des lettres originaires d'un bureau de poste, et distribuables dans la circonscription du même bureau, sera fixée ainsi qu'il suit :

	Lettres affranchies.	Lettres non affranchies.
Jusqu'à 10 grammes inclusivement.....	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
Au-dessus de 10 gr. jusqu'à 20 gr. inclusivement.....	0 20	0 30
Au-dessus de 20 gr. jusqu'à 100 gr. inclusivement.....	0 40	0 60
Au-dessus de 100 gr. et par chaque 100 gr. ou fraction de 100 gr. excédant.....	0 40	0 60

étaient courtes et tourmentées. Elle l'aimait toujours; mais l'idée de reprendre sa jupe de laine, sa coiffe et d'habiter une pauvre cabane, combattait le désir de retourner au pays, et le rouge lui montait au visage chaque fois qu'elle lui écrivait : « Je retournerai près de toi dès que j'aurai amassé quatre cents francs, » car elle en avait déjà six cents par devers elle...

De son côté, Pierre écrivait aussi, moins souvent; mais ce n'était point parce qu'il oubliait Jeannette, c'était parce qu'une pensée l'occupait constamment : l'instinct fatal approchait. Il devait tirer au sort dans quelques mois; et il ne voulait point faire passer dans l'âme de Jeannette ses craintes souvent plus fortes que ses espérances.

— Ah! pensait le pauvre garçon, lorsque, rentrant fatigué d'une journée de labeur, il s'asseyait au coin de son foyer désert, pressant son front dans sa large main... si Dieu veut que je parte, à quoi bon parler à Jeannette d'espoir, de projets d'amour! Attendons... Si j'amène un bon numéro, ce n'est pas une lettre que je lui écrirai; oh! non, une lettre, c'est trop froid... Je partirai et j'irai la surprendre à Paris.

Cependant les jours s'écoulaient, et bientôt l'époque du tirage vint jeter le trouble dans plus d'une pauvre cabane. Ici, c'était un fils, là un fiancé, un frère qui se préparaient à partir pour Quimper. Les mères, les sœurs, les jeunes filles s'attachaient à eux, les embras-

VILLE DE SAUMUR. AVIS ADMINISTRATIF. Achèvement des rues de la Fidélité et Neuve-Beurepaire.

Le Maire de la ville de Saumur donne avis à ses administrés, que la ville a été autorisée à exproprié, pour cause d'utilité publique, les terrains et maisons dont l'emplacement est nécessaire pour l'ouverture et l'élargissement des rues Neuve-Beurepaire et de la Fidélité, et leur rappelle la disposition de l'article 52 de la loi du 3 mai 1841.

Dès que l'ampliation sera parvenue à la mairie, l'administration municipale se mettra en rapport avec les intéressés, pour acquérir les maisons et terrains, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation devant le jury.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 8 juillet 1862,
Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous croyons devoir ne donner que sous réserve la dépêche suivante que nous recevons de Madrid :

Madrid, 10 juillet, 10 h. du soir. — On assure qu'il est arrivé des nouvelles de Mexico sous la date du 15 juin. Ces nouvelles porteraient qu'un gouvernement provisoire formé de cinq notables s'établit dans le but de consulter le pays par la voie des élections générales sur la question d'établissement d'une monarchie sous la protection de l'Europe.

Marseille, 11 juillet. — Des lettres de Rome, en date du 8, rapportent qu'un détachement de troupes italiennes, ayant envahi le territoire pontifical près de Ceprano, a attaqué une ferme où l'on supposait que des insurgés napolitains s'étaient réfugiés. Deux paysans ont été blessés. Un détachement français étant accouru, les troupes italiennes se sont retirées. Les troupes pontificales ont été remplacées par les Français à Casamari sur la frontière napolitaine. Une arrestation a eu lieu par suite d'une manifestation tentée à l'occasion de la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie. — Havas.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 juin 1862.

NAISSANCES. — 2, Henri-Jules-Charmant Gruau, rue de la Petite-Douve; — 3, Eugénie Cassegrain, Grand'Rue; — Albert-Emile Charbonneau, rue Cour-Saint-Jean; — 4, Adeline Bourrel, rue des Capucins; — Louise Chuche, rue de Fenet; — 5, Alexandre Chesneau, rue de Fenet; — 7, Clémentine Gautier, rue de la Reine-de-Sicile; — 9, Paul Goujeon, rue de la Visitation; — Joséphine Ferrand, rue de la Croix-Verte; — 10, Marie-Louise Ploquin, rue du Roi-René; — Marguerite Antigny, rue Beurepaire; — 12, Emile-Prosper-Théodore Viraize, rue de la Visitation; — 14, Adèle Lubin, prairie d'Offard.

MARIAGES. — 2, Henri-François Hamon, coutelier, de Durtal, a épousé Louise-Françoise Closset, lingère de Saumur; — 3, Jean Baronnet, cavalier de manège, a épousé Elisabeth-

sant, les mettant sous la garde de leur saint patron, leur recommandant ceci, cela, leur disant adieu; puis recommençant encore, pleurant, priant et courant sur leurs pas.

Ils sont heureux dans leurs douleurs, pensait Pierre; on les aime, on les suit, on prie pour eux.

Il resta le dernier de tous, en arrière, sombre et le regard tourné vers le cimetière. Là dormaient sous le gazon son père... sa mère! Après avoir prié, les deux genoux enfoncés dans l'herbe haute et touffue, du milieu de laquelle s'élevait une vieille croix noire, Pierre entra dans l'église. Son cœur battait et ses joues étaient pâles. Il ne craignait pas d'être soldat, il craignait de quitter le pays, il craignait surtout de ne pas voir Jeannette. C'était un vaillant garçon, bien taillé, bien campé sur ses hanches, se dandinant avec mollesse aux heures de douces rêveries, se redressant de toute sa hauteur lorsque le chagrin et la crainte altéraient ses beaux traits et le ramenaient dans la vie réelle.

Me voici arrivé, pensait-il, au moment décisif de ma vie; il y a deux ans encore, je m'en croyais bien loin; mais, comme le temps a marché, même sans ma chère Jeannette! Maintenant, il n'y a plus à reculer: si j'amène un mauvais numéro, je pars, je reste sept ans absent, et je ne revois plus, plus jamais, Jeannette! Il n'y a que la Sainte-Vierge qui puisse me tirer de là. J'ai fini hier ma neuvaine, je vais faire une dernière prière; après

Aimée-Joséphine Guignon, tous deux de Saumur; — Julien-Laurent-Marie Rouxel, lieutenant-colonel, à l'École impériale de cavalerie, a épousé Clotilde-Louise Gratién, sans profession, tous deux de Saumur; — 9, Antoine Brédèche, forgeron-carrossier, a épousé Anne-Mélie Dronne, lingère, tous deux de Saumur; — Louis-Ferdinand Ackerman, négociant, a épousé Louise-Marguerite Bineau, sans profession, tous deux de Saumur; — 10, Jean-Baptiste Carry, cordonnier, a épousé Hermance-Marie Mechain, couturière, tous deux de Saumur; — 14, André Niederlender, scieur de long, a épousé Marie-Louise Courrier, chapeletière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1, Louis Perreau, 2 ans, rue de la Mare-Maillet; — 2, Adélaïde-Joséphine Desnoue, 33 ans, sans profession, épouse de Desnoue, rue de Fenet; — 4, Bourel, mort-né, rue des Capucins; — 6, Berthe Bertrade, 12 ans, rue Haute-Saint-Pierre; — 7, Marie Jagot, marchande de nouveautés, 46 ans, célibataire, rue de la Visitation; — 8, Jean Marliac, rentier, 69 ans, quai de Limoges; — Marie-Madelaine Belleau, propriétaire, 75 ans, veuve de Hurtault, rue de Bordeaux; — Marie-Victorine Courtiller, sans profession, 88 ans, veuve de Bougouin, rue Saint-Jean; — 9, Jeanne Guifoleau, journalière, 79 ans, épouse de Guyon, à l'Hôpital; — Auguste-Barthelemy Marquet, rentier, 72 ans, célibataire, à la Providence; — 10, Virginie Ruotte, 3 semaines, rue de la Visitation; — 13, Hélène Boisseau, 1 an, quai de l'Abreuvoir; — 14, Sophie Aumasson, 5 mois, rue de Fenet; — Armand-Constant Brard, 6 mois, Champ-de-Foire.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

La liquidation sur le marché des fonds publics n'a pas rencontré de difficultés sérieuses, bien que le report se soit tendu à 50 c. Quant à cette opération sur les valeurs mobilières, assez facile d'abord, elle est devenue laborieuse par la cherté anormale des reports.

Dès que les positions eurent été réglées, on a remarqué d'autant plus d'hésitation à opérer à nouveau que beaucoup de spéculateurs désertent la Bourse, cédant à l'influence de la saison, qui conseille les voyages ou le repos. De leur côté, les acheteurs au comptant ont montré peu d'empressement.

Sur le marché des chemins de fer, les transactions ont été peu actives, et les cours sont généralement subordonnés aux fluctuations de ceux de la rente.

La Compagnie de Touage et Transports de la Seine émet publiquement 6,000 actions; la souscription est ouverte du 1^{er} au 12 de ce mois. Nous avons dit déjà les avantages sérieux que cette affaire nous paraît présenter aux capitalistes. Qu'il nous suffise d'ajouter que la concession de Conflans à la mer, qui joint au privilège du touage (*remorquage*) le service des transports, doit être comparée, comme sécurité et comme avenir, à nos meilleures lignes de chemins de fer. — E. Dutil.

BOURSE DU 10 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 20
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 97 50

BOURSE DU 11 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 68 25
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 97 25.

P. GODET, propriétaire-gérant

cela, si je tombe au sort, c'est que... c'est que... Il secoua ses longs cheveux noirs; et, la foi changeant le cours de sa pensée, il s'écria :

« Le bon Dieu sait ce qu'il nous faut, il en sera ce qu'il voudra. »

Pierre posa son bâton par terre le long des marches de la balustrade d'un petit autel sur lequel se voyait la Vierge tenant son divin fils entre ses bras. Ces deux figures en bois, peintes en bleu et en rouge, paraissent d'abord si grotesques aux étrangers qui les voient pour la première fois, que le sourire se fait jour sur les lèvres les plus pieuses. Mais, au second coup d'œil, on se sent tout ému, on découvre un sentiment inexprimable d'amour et de douleur dans les yeux de la Vierge, dans ces yeux qui semblent vouloir redonner la vie à ce fils, dont la tête inanimée est sans point d'appui. L'artiste, si l'on peut appeler de ce nom celui qui a composé ce groupe il y a plusieurs siècles, n'avait aucune idée de l'art, mais il avait la foi!

Tous les habitants de Ploaré contemplant ces saintes figures avec une grande admiration, et la Vierge de Michel-Ange ne reçoit pas à Saint-Pierre de Rome plus d'hommages et d'ardentes prières que la pauvre Vierge de bois peint n'en reçoit à Ploaré.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CHATET.

Les créanciers de la faillite du sieur Chatet, chapelier à Saumur, en vertu de l'article 492 du Code de commerce, sont invités à se présenter, dans le délai de 20 jours, au syndic de la faillite, M. Fayet, comptable, demeurant à Saumur, pour lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil, le vendredi 8 août prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal.

(343) TH. BUSSON.
Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

APRÈS FAILLITE.

Le mardi 15 juillet 1862, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison sise à Saumur, rue du Petit-Maure, servant autrefois de bureau à la Caisse d'épargne, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la faillite du sieur Henri Blot, marchand épicière, rue du Puits-Neuf, à la requête de M. Cormery, syndic de la faillite.

Il sera vendu :

Lits, couvertures, draps, serviettes, nappes, essuie-mains, effets, armoire, bibliothèque, fauteuil voltaire, chaises, tables, bureau, fusil à piston, une très-bonne jumelle, tilbury et harnais, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Le matériel et les marchandises, concernant la cirerie et la suiferie seront vendus un jour qui sera ultérieurement fixé.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A CEDER

DE SUITE

UN CAFE, A SAUMUR.

S'adresser à M. CORMERY, 18, rue du Collège. (337)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON, située à Saumur, rue Pavée, n° 5, avec cour, pompe, remise, écurie pour 3 chevaux, cuisine et cellier, le tout au rez-de-chaussée;

Salle, salon, vestibules et plusieurs chambres aux 1^{er}, 2^e, et 3^e étages; greniers sur le tout; terrasse avec tonnelle couverte en zinc. S'adresser à M^e SORTANT, ou à M^e CLOUARD, notaire. (345)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

L'ancienne MAISON de ROULAGE de M. Rocher aîné, située à Saumur, quartier des Ponts, rues Dardalin et du port Cigogne. Cette maison, propre au commerce, comprend de vastes magasins, remises, écurie et cour.

S'adresser à M. RENÉ ROCHER, propriétaire à Saumur, place du Roi-René, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Lazare, faubourg Nantilly, où se trouve la fonderie de suif de M. Blot.

Consistant en deux chambres à cheminée, grenier, hangar, écurie et jardin de deux ares soixante-quinze centiares environ; le tout en un seul tenant.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

BELLE PROPRIÉTÉ

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, appartenant à M. VAINTRAS, comprenant une maison bourgeoise avec cour plantée, et un clos de vigne de la contenance d'un hectare vingt-sept ares; cave, pressoir, écurie.

S'adresser à M. VAINTRAS, sur les lieux, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE UN PRÉ

RENFERMÉ DE FOSSÉS,

De la contenance de quatre-vingt-huit ares, situé aux Petits-Tertres, commune de Saint-Lambert-des-Levées, joignant M. Pineau, M. Bournillet et des chemins.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e Le Blaye, notaire à Saumur, à la requête de MM. Emile et Jules Carrel et M^{me} Victorine Carrel, épouse de M. Joseph Benoist, des biens ci-après désignés, savoir :

Jeu de 31 juillet 1862, à midi.

1^{er} lot.

Maison neuve, à Saumur, à l'angle des rues de la Mairie et du Puits-Neuf, consistant en trois magasins, trois étages, dépendances.

2^{me} lot.

Jardin avec bâtiment à Saumur, rue des Boires.

Samedi, 2 août 1862, à midi.

1^{er} lot.

Maison au bourg de Saint-Martin-de-la-Place; avec jardin et ouche, contenant 22 ares.

2^{me} lot.

Morceau de terre à la Boire-Lambault, commune de Saint-Martin-de-la-Place, contenant 72 ares.

Il sera donné toutes facilités pour les paiements. On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser audit notaire. (336)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Un hectare 59 ares 60 centiares de vigne rouge, situés à Malmain, commune de Distré, joignant au nord Girault et autres, au levant Billet, au midi le chemin de Pocé à Saint-Florent et au couchant la route de Saumur à Doué.

Cette vigne est entourée de haies et de fossés et a dix ans de plantation.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e LAUMONIER, notaire.

On demande UN CLERC de notaire.

S'adresser au bureau du journal.

A CEDER

Pour cause de santé.

UN FOND DE SERRURIER ET DE FORGERON

A Saint-Florent.

S'adresser à PIERRE SANZAY.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, avec jardin, sise rue de la Petite-Bilange, 17 bis.

S'adresser à M. RIVIER qui occupe la maison, ou à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (271)

A CEDER

UN

BON CABARET,

Rue de l'Ancienne-Messagerie. S'adresser à M. LANDELLE. (342)

Changement de Domicile.

L'étude de M^e MAUBERT, huissier, est transférée rue du Puits-Tribouillet, n° 4, dans l'ancienne maison Bonnemère. (325)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

MAGASIN ET PORTION DE MAISON

Occupés par M. Daveau, miroitier, rue du Puits-Neuf.

S'adresser à M^{me} veuve BORET-GALLEAU, rue Royale, 36. (161)

ÉCLAIRAGE A LA LUCILINE.

Ce nouveau liquide, sans odeur, remplace avec avantage le gaz et l'huile dans l'intérieur des appartements, établissements publics, magasins, fabriques, etc.

A lumière égale, il offre plus de 50 0/0 d'économie sur l'huile de colza, et 200 à 300 0/0 sur la bougie et la chandelle.

Essentiellement différent du schiste, dont il a le pouvoir éclairant, il ne produit pas de flammèches.

LAMPES ET APPAREILS EN TOUS GENRES. COHEN ET C^e, rue d'Hauteville-66, Paris. Détail : M^{me} LELONG, boulevard Bonne-Nouvelle, 31. (324)

Huit Jours de Vente

SUR LA PROMENADE.

TABLEAUX, GRAVURES, FAC-SIMILE.

CHOIX CONSIDÉRABLE DE CADRES

Pour Photographies.

DÉCALCOMANIE.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes-tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide; c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

THEATRE DU PORION BELGE

PROMENADE GÉOLOGIQUE

A 800 MÈTRES DE PROFONDEUR



Etude des mœurs et travaux des mineurs et des dangers auxquels ils sont exposés par les éboulements, inondations souterraines et explosions du feu grisou.

Prix d'entrée :

Premières, 50 c. — Secondes, 25.

Sur la Promenade, à Saumur.

Saumur, P. GODET, imprimeur.